



SION, RUE DU RHÔNE

Fouilles d'urgence

Suivi archéologique des travaux de réfection de la
chaussée et des canalisations
juillet à novembre 2004, mars à avril 2005

Rapport

A. Antonini, P. Gibut, M.-P. Guex

Mai 2007

SION, Rue du Rhône

Fouilles d'urgence

Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations
juillet à novembre 2004, mars à avril 2005

Rapport mai 2007

A. Antonini, P. Gibut, M.-P. Guex

I INTRODUCTION

- 1.1. Cadre général des travaux archéologiques
- 1.2. Interprétation des vestiges
- 1.3. Déroulement des travaux

II DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

- 2.1. Les fondations des anciennes façades
 - 2.1.1 Les vestiges des façades démolies avant 1813
 - 2.1.2 Les vestiges des façades démolies entre 1813 et 1840
 - 2.1.3 Les vestiges des façades détruites après 1840
- 2.2. La Sionne : endiguement et couverture
 - 2.2.1 Historique
 - 2.2.2 Constat archéologique
- 2.3. Les vestiges de voirie
 - 2.3.1 Les caniveaux et meunières
 - 2.3.2 Le pont de la ruelle du Midi
 - 2.3.3 Le revêtement de la rue

III DOCUMENTATION GRAPHIQUE

Fig. 1 à 32

IV LISTES

- 4.1. Unités de Terrain
- 4.2. Plans
- 4.3. Fiches de décapage
- 4.4. Complexes

Remerciements

- Au Service des bâtiments, monuments et archéologie, en particulier à Bernard Attinger, architecte cantonal, Benoît Coppey, adjoint du patrimoine et François Wiblé, archéologue cantonal.
- Aux différents responsables communaux, Georges Joliat, ingénieur, Christian Balet, surveillant des travaux publics.
- A Bertrand Granges, architecte du projet de la rue du Rhône.
- A Frédéric Fontannaz (ingénieur) et Rohan Dubuis (contremaître) ainsi que les ouvriers des différentes entreprises pour leur collaboration sur le chantier de la rue du Rhône.
- Nous voulons également exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont évoqué leurs souvenirs sur la vie de ces rues avant les dernières procédures d'alignement, ou qui nous ont permis d'accéder à leur cave, tout particulièrement Mme A.B. Jacquier et M. Jean-Jacques Imhoff, rue du Rhône et M. Pierre Gaudin, ruelle du Midi.

I INTRODUCTION

Sion VS, district de Sion

Rue du Rhône, avec amorce des ruelles perpendiculaires, en particulier la ruelle du Midi

Coordonnées 594'053 / 120'211 ; Altitude 509,50 à 512,50 m.

1.1. Cadre général des travaux archéologiques

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), sur demande de l'archéologue cantonal François Wiblé, pour assurer le suivi archéologique des travaux de rénovation la rue du Rhône, secteur situé dans le périmètre sensible de la vieille ville. Il s'agissait de profiter de la réfection de la chaussée et du remplacement des diverses conduites pour repérer et documenter les vestiges archéologiques encore conservés dans le sous-sol.

L'analyse archéologique a été soumise aux conditions extrêmement difficiles d'une fouille d'urgence en milieu urbain, qui ne laisse guère d'espace, ni aux piétons, ni aux ouvriers, ni aux archéologues, tous obligés de cohabiter. Bien que très partielle, la surveillance archéologique a néanmoins permis d'acquérir une idée générale de l'évolution de la voirie dont la largeur a subi des modifications au cours siècles. Dans le sous-sol sont apparues les fondations d'anciennes façades, certaines servant de socle aux façades actuelles (surtout du côté est de la rue), d'autres empiétant largement sur l'emprise de la rue actuelle (surtout du côté ouest). Un autre groupe de vestiges concerne les aménagements liés à la voirie, tels les revêtements de la rue et les caniveaux. Un intérêt particulier a été porté aux digues de la Sionne qui, d'abord cachée sous des maisons, ensuite à ciel ouvert, s'écoule aujourd'hui sous une voûte dans la partie orientale de la rue.

Les travaux de 2004 et 2005 sous la rue du Rhône et les ruelles adjacentes s'inscrivent dans un large projet de rénovation des voiries et des canalisations de la partie sud de la vieille ville. Les observations archéologiques effectuées lors de cette intervention viennent compléter les découvertes effectuées en 2003 et 2004 sur les places du Midi et des Tanneries¹ et, en 2006, sur la rue et la place des Remparts. D'autres observations archéologiques pourront se faire lors des travaux qui affecteront la rue de Lausanne et la rue du Grand-Pont à partir de la fin de l'année 2007. Ces deux rues pourraient apporter quelques surprises, notamment au niveau de l'endiguement de la Sionne, des murailles d'une ville anciennement plus petite (au Grand-Pont) et des bâtiments démolis lors du percement de la rue de Lausanne au XIXe siècle.

Bien que lacunaire, le relevé des vestiges archéologiques observés sous les rues de la vieille ville présente un grand intérêt (**Fig. 1 et 2**). Leur mise en relation avec les documents historiques permettra de comprendre l'évolution du tissu urbain, notamment du réseau des routes et des aménagements de voirie.

1.2. Interprétation des vestiges

L'interprétation des vestiges apparus sous la rue du Rhône n'est pas simple. Les difficultés proviennent d'une part de la conservation lacunaire des structures, endommagées par de multiples canalisations, d'autre part par la « méthode » de fouille dictée par les exigences

¹ A. Antonini, P. Gibut, O. Paccolat, Place du Midi - Place des Tanneries. Surveillance archéologique. Février à novembre 2003, mars-avril 2004, Bureau TERA, Sion 2004, 102 p.

d'un chantier qui ne donne qu'une vision partielle des vestiges. La chronologie relative des aménagements et leur datation absolue (par le mobilier) restent ainsi souvent imprécises; voire impossibles.

La confrontation des vestiges avec les documents historiques s'est finalement avérée le seul moyen pour parvenir à une première interprétation. Par chance, la rue du Rhône qui constitue l'un des axes les plus importants de la vieille ville, est relativement bien documentée par les sources anciennes. Certains quartiers, comme les rues des Remparts et de la Porte-Neuve, sont par exemple moins bien connus².

Une des problématiques du chantier à élucider concernait la voûte de la Sionne, dans la partie supérieure de la rue du Rhône. En effet, si l'histoire de la Sionne a été étudiée pour le Grand-Pont³, ce n'est pas le cas pour le tronçon plus au sud qui nous intéresse, d'une longueur de 60 m. Pour l'analyse du tracé de la Sionne à cet emplacement, les documents de référence suivants ont été utilisés : la gravure de Hans Ludolff publiée par Mérian en 1640 (**Fig. 3**), le lavis de 1781-1785 attribué à Gabriel de Torrenté (**Fig. 4**), les comptes-rendus de l'inspection des maisons en 1768 et 1770 et la mensuration des rues (*Dimensio*) de 1768⁴, ainsi que les plans de la ville de 1813 (**Fig. 5**), 1840 (**Fig. 6**), 1859 (**Fig. 7**) et 1889 (**Fig. 8**)⁵.

Une deuxième problématique concerne l'élargissement de la rue du Rhône. Le plan de 1813 dressé par un ingénieur français et le cadastre de 1840 sont des documents-clés qui illustrent l'état avant et après le dégagement de la Sionne. La difficulté consiste en la fiabilité de ces documents pour notre propos. Le plan de 1813 correspond à un plan de masse indiquant la surface bâtie : les détails et les murs non recouverts par une toiture ne sont pas forcément représentés. Le cadastre de 1840 marquent l'emplacement des parcelles : celles-ci ne sont pas nécessairement construites, une parcelle pouvant contenir une maison avec cour. Pour cette analyse, certains rapports d'ingénieurs et architectes impliqués en 1817 dans le programme d'élargissement des rues de la ville ont été également des sources d'informations précieuses.

1.3 Déroulement des travaux

La réfection de la chaussée et des canalisations de la rue du Rhône et les ruelles adjacentes a eu lieu en 2004 et 2005. Ces travaux se sont déroulés en deux tranches. De juillet à novembre 2004, ils ont touché les deux tiers inférieurs de la rue du Rhône, la ruelle

² Les protocoles d'inspection des maisons sont en effet muets pour cette région, les bâtiments correspondant probablement à des ateliers, des granges, ou des entrepôts ne nécessitant apparemment pas l'inspection des autorités de la ville.

³ Antoine Lugon, La Sionne du Moyen Age et de l'Ancien Régime – un souci permanent des édiles, Annales Valaisanne, Sion 1993, p.146 - 159. - 1788-1988 Sion. La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie. Musée cantonal des beaux-arts, Eglise des Jésuites, Grenette. 2 septembre 1988-29 janvier 1989 (Cité : Sion 1788-1988 *La part du feu*) ; cf. en particulier p.99 : La couverture de la Sionne. – André Donnet, La fontaine du Lion sur le Grand-Pont, à Sion, Vallesia XVI (1961), p.243-262.

⁴ François-Olivier Dubuis / Antoine Lugon: Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVIIIe et XVIIIe siècles, in: Vallesia. Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées et de la Majorie 35, Sion 1980, S. 127-436. (Cité : Dubuis et Lugon, *Inventaire*.)

⁵ Catherine Raemy-Berthod, SION, In : Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920, INSA Vol 9, Bern 2003, p. 13-104. (Cité : INSA, Sion) - Sion 1788-1988, *La part du feu*, p.105-108.

Plan de 1813: INSA, Sion, p.33, fig.19, 1788-1988, *La part du feu*, p.89.

Plan des parcelles de 1840: Sion 1788-1988, *La part du feu*, p.201.

Plan de 1859 : Sion 1788-1988, *La part du feu*, p.179, fig.54.

Plan de 1889 : INSA, Sion, p.41, fig.30.

du Midi menant à la Sionne ainsi que la « pseudo ruelle des Princes » plus en amont qui conduit vers la rue de la Porte Neuve. Du 29 mars au 14 juin 2005, les investigations archéologiques ont concerné la partie amont de la rue du Rhône, depuis le débouché de la rue des Tanneries jusqu'au Grand-Pont (**Fig. 1**).

Les travaux dans la rue du Rhône ont consisté dans un premier temps à l'excavation de toute la rue sur une profondeur d'environ 0,60 à 0,80 m. Dans un deuxième temps, une tranchée profonde jusqu'à 2,50 m a été creusée pour le remplacement des anciennes canalisations. Ces travaux ont été effectués par tronçon en remontant la rue. Des tranchées perpendiculaires ont également été réalisées pour le raccordement des immeubles au grand collecteur. Dans la partie supérieure de la rue du Rhône, la tranchée principale a été disposée du côté ouest de la chaussée en raison de la présence de la Sionne. Le tracé de cette dernière, ou plutôt l'extrados de la voûte qui la recouvre, a été dégagé dans huit sondages.

Dans la ruelle du Midi, le même type d'intervention que dans la rue du Rhône a été effectué. La présence d'un étranglement au milieu de la ruelle a cependant contraint à quelques allers et retours dans la progression des travaux qui se sont avérés quelque peu préjudiciables pour la bonne appréhension des vestiges. Dans la ruelle qui conduit à la Porte Neuve, dénommée « pseudo ruelle des Princes », un décapage de surface d'environ 0,80 m et une tranchée d'un mètre de profondeur ont été réalisés. L'étroitesse de la zone n'a permis qu'une observation succincte des vestiges. Plus en amont, la petite place sur laquelle débouchent la rue des Tanneries et la ruelle de Lombardie a été entièrement excavée sur une profondeur de 0,80 à 1 m. Enfin, un sondage a été effectué à l'extrémité supérieure de la rue du Rhône, au début de la rue du Grand-Pont, afin de vérifier la chronologie entre la voûte de la Sionne et des maçonneries apparues lors du démantèlement de la chaussée.

Le suivi archéologique a été assuré en 2004 par P. Gibut, et en 2005 par P. Gibut, M.-P. Guex, J.-C. Moret et O. Paccolat. Une collaboration efficace a été de mise sur le terrain tout au long de cette période entre les archéologues, la commune et les divers corps de métier. Il faut souligner ici l'excellente entente avec les collaborateurs de l'entreprise principale mandatée (Zschokke SA), notamment son contremaître Rohan Dubuis et son ingénieur Frédéric Fontannaz.

La documentation archéologique se compose du plan général des vestiges découverts, la description de toutes les structures, la couverture photographique de tout le chantier ainsi que plusieurs coupes stratigraphiques schématiques. Il n'a cependant malheureusement pas été toujours possible d'effectuer une description satisfaisante des différentes structures, ni de déterminer leur insertion chronologique, le temps à disposition des archéologues et la surface dégagée étant, hélas, trop souvent limités.

Le document présenté ici donne un premier bilan des découvertes archéologiques effectuées sous la rue du Rhône. Il contient une interprétation préliminaire des vestiges les plus significatifs (chap. II), les documents graphiques aidant à la compréhension du texte (chap. III) ainsi que les annexes justificatifs (chap. IV).

II LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

2.1. Les fondations des anciennes façades

Les plans de 1813, le parcellaire de 1840 et les plans de 1859 et 1889 permettent d'étudier la transformation du tissu urbain et le changement de l'alignement des maisons au cours du XIXe siècle. Ils fournissent notamment la date de démolition des façades médiévales⁶. La comparaison des plans de 1813 et de 1840 met en évidence l'évolution des travaux qui font suite au projet élaboré en 1817 qui envisageait d'améliorer la circulation à l'intérieur de la ville par l'élargissement des rues. À la rue du Rhône notamment, le recul des façades et la réparation, voire la démolition des maisons délabrées étaient prévus. Le plan de 1840 reflète ces premières modifications. Les vestiges repérés dans le sous-sol de la rue qui ne correspondent ni au plan de 1813, ni à celui de 1840 sont considérés ici comme issus de destructions antérieures au XIXe siècle. La superposition du plan de 1840 aux relevés plus récents indique les transformations de la seconde moitié du XIXe siècle.

Sur cette base documentaire, nous avons donc classé les vestiges de maçonnerie, d'après leur date de disparition

- avant l'état représenté sur le plan de 1813.
- à la suite du projet de 1817 et ne figurant plus sur le plan de 1840.
- après 1840. Ce groupe inclut quelques maçonneries construites après 1817 ou 1840 et démolies avant les travaux de 2004 – 2005.

Sur les plans (**Fig. 2 et 6**) ces trois groupes sont indiqués respectivement en vert foncé, vert moyen et vert clair. On constate que l'exécution du projet progresse du nord au sud. Les travaux envisagés étaient délicats et de longue durée puisque les propriétaires, artisans et commerçants, n'avaient pas de revenus suffisants pour une transformation rapide ou la reconstruction complète de leur maison.

2.1.1 Les vestiges des façades démolies avant 1813

Côté occidental de la rue du Rhône

Dans la partie nord de la rue, trois maçonneries (STR107, 108, 106) témoignent d'un état de la rue telle qu'elle existait avant 1813. Elles ne correspondent pas nécessairement à des fondations de maisons, il pourrait s'agir de soubassements d'appentis ou de limons latéraux d'escaliers qui menaient aux caves.

Au sommet de la rue, devant le bâtiment n°6⁷, la fondation d'un mur rectiligne (STR107)⁸ a été repérée à environ 3 m de distance des façades actuelles. Il s'agit d'une maçonnerie de 0,40 m d'épaisseur ; dégagée sur une longueur de 3,50 m. Elle est encore conservée sur une hauteur de 0,60 m et son arasement se situe à 0,85 m sous le niveau actuel de la rue. Le tracé de ce mur rectiligne suit en parallèle la digue de la Sionne, mais diverge sensiblement de l'alignement convexe des façades actuelles, un alignement qui figure déjà sur le plan de 1813. La fondation arasée reflète donc un état plus ancien de la rue.

A l'extrémité nord de la rue, une maçonnerie (STR108) dégagée sur une longueur de 2 m (arasement à 0,54 m sous la rue) reprend le même alignement que la fondation décrite ci-dessus (STR107) et correspond également à un état antérieur au XIXe s. (**Fig. 9**). Elle est d'ailleurs clairement antérieure au mur (STR110) plus en amont, vestige d'un bâtiment encore représenté sur le plan de 1813 et disparu après 1840.

⁶ Cf. L'élargissement de la rue du Rhône dans : Sion 1788-1988, *La part du feu*, p.105-108.

⁷ Numérotation actuelle des maisons de la rue du Rhône.

⁸ Ces numéros renvoient à la description des vestiges (chapitre IV, Listes des Unités de Terrain).

Au sud de la fondation rectiligne (STR107), la maçonnerie (STR106) dégagée à 1,50 m de la façade actuelle, devant l'entrée du n°6, n'est pas non plus mentionnée sur le plan de 1813 et doit donc avoir disparu auparavant. Enfouie à 1,60 m de profondeur et observée uniquement sur une longueur de 0,60 m (largeur indéterminée), cette maçonnerie se situe en retrait par rapport au mur directement en amont (STR107).

Dans la partie sud de la rue, deux autres vestiges témoignent d'aménagements antérieurs au plan de 1813.

Devant le bâtiment n°15, une maçonnerie (STR53) est située sous l'emprise actuelle de la rue. Conservé sur 0,45 m de hauteur, son arasement se situe à 1,50 m sous la chaussée. Cette maçonnerie, piédroit d'un porche (?), n'est visible sur aucun des plans depuis 1813 ; elle pourrait bien remonter à une période, où la voie, telle que nous la connaissons, n'existait pas encore.

Dans la « pseudo ruelle des Princes », au nord du bâtiment n°22, le passage était à l'origine occupée par une maison, décrite en 1768 comme un atelier⁹. Un mur continu (STR1) a été observé sous l'arcade qui donne accès à la place (**Fig. 10**). L'arcade pourrait reprendre l'emplacement de la porte de cet atelier.

Côté oriental de la rue du Rhône (description du nord au sud) :

Une dizaine de maçonneries repérées sur toute la longueur de la rue, le long des façades orientales, témoignent de la trame urbaine antérieure à 1813.

Au débouché de la ruelle de la Lombardie, la maison n°1 (**Fig. 11**), clairement reconnaissable sur la gravure de 1640 avec sa façade nord au tracé caractéristique qui inclut une tourelle d'escalier, repose du côté ouest sur plusieurs maçonneries plus anciennes (STR118, 119, 120, 122, 130) dont elle reprend l'alignement général¹². La maçonnerie (STR130) est antérieure aux quatre autres fondations (**Fig. 12**) et le mur (STR118) avec sa face occidentale crépie est plus ancien que la voûte recouvrant la Sionne. Ces deux structures pourraient bien être des tronçons d'une façade démolie avant le XIXe siècle. Les historiens Lugon et Dubuis mentionnent une supplique en 1681 de la propriétaire de l'immeuble qui demande de détruire le canal que les bouchers ont construit pour leur commodité au pied de la façade occidentale de la maison, qui est toujours humide et menace de ruine¹³.

Plus au sud, sous la vitrine du bâtiment n°3, deux murs ont été observés, de même orientation que la façade de l'annexe actuelle (STR124 et STR147). Le premier n'a été vu que sur sa face ouest, l'autre, plus en retrait que le précédent, a une largeur de 0,80 m. La surface occupée par la boutique actuelle n'a pas toujours été une zone construite : la gravure de 1640 et le plan de 1813 indiquent que la façade du bâtiment se situait en retrait par rapport à la maison voisine au nord. Le mur STR124 pourrait correspondre à un muret délimitant une éventuelle cour. La visite de 1761 mentionne en effet "une cave avec une cour sur la dite cave et une cave intérieure"¹⁴. Le parcellaire de 1840 indique une parcelle unique (no 85) qui regroupe apparemment la surface de la maison et de la cour. Le mur STR147, d'une certaine largeur, pourrait quant à lui avoir une autre fonction, éventuellement un mur de digue.

Au débouché de la ruelle de Lombardie et des Tanneries, un muret en pierres sèches (STR173) a pu être observé sur une longueur de 2,50 m (largeur inconnue, arasement à

⁹ Lugon et Dubuis, *Inventaire*, p. 258, G43, IV.

¹⁰ Cette maison a subi plusieurs modifications, dont l'ajout de deux étages au cours du XXe s., ainsi que la transformation du rez-de-chaussée en 1902 et 1908. INSA, Sion, p. 93. Jacques Calpini, *Sion autrefois*, Sion, 1975, illustration p.60.

¹¹ INSA, Sion, p. 93. Jacques Calpini, *Sion autrefois*, Sion, 1975, illustration p.60.

¹² Cette maison a subi plusieurs modifications, dont l'ajout d'un étage au cours du XXe s., ainsi que la transformation du rez-de-chaussée en 1902 et 1908. INSA, Sion, p. 93. Jacques Calpini, *Sion autrefois*, Sion, 1975, illustration p.60.

¹³ Dubuis et Lugon, *Inventaire*, p. 238, G1, III.

¹⁴ Lugon et Dubuis, *Inventaire*, p. 238, G2, III.

1,20 m sous la rue). L'orientation de cette maçonnerie diverge par rapport à la façade sud du bâtiment actuel (**Fig. 13**) indiquant que la ruelle de la Lombardie était anciennement plus étroite. Ce mur reflète sans doute un état plus ancien que le XIXe siècle.

Deux mètres plus au sud, une autre maçonnerie (STR172) a pu être observée en coupe, 1,70 m sous le niveau de la chaussée. Cette maçonnerie qui empiète largement sur la petite place représentée depuis le XVIIe siècle, appartient sans doute également à une période plus ancienne.

Ruelle du Midi :

Dans la ruelle du Midi, à 1,60 m sous le niveau de la chaussée, une maçonnerie orientée nord – sud (STR23), à deux parements divergents (largeur environ 1,90 m), a été dégagée (**Fig. 14**). Cette structure empiète complètement sous l'emprise de la ruelle et ne se rapporte à aucun des plans connus depuis 1813. Sans doute antérieur au tissu urbain actuel, il pourrait s'agir là d'un ancien mur de berge ?

2.1.2 Les vestiges des façades démolies entre 1813 et 1840

Le projet de 1817 visant l'assainissement de la rue, notamment par le recul des façades dans les zones les plus étroites et la démolition des maisons délabrées, a spécialement touché l'alignement occidental de la rue du Rhône et l'alignement oriental de la rue à proximité de la ruelle du Midi.

Côté occidental de la rue du Rhône :

Devant les bâtiments n°8 à 16, à une distance variant entre 1,60 et 3 m, sont apparus les vestiges des bâtiments modifiés après 1817 (maçonneries STR17, 49, 52, 51, 87, 129, 88, 103, 90, 101, 102) : des murs de cave avec les restes des portes d'entrée (STR102), des équipements de cave ainsi que les fondations de murs mitoyens.

La maçonnerie (STR51-STR87) repérée très profondément sous le niveau de la chaussée (1,95 m) paraît ici évoquer une construction différente des autres aménagements. Il pourrait en effet s'agir des restes d'un égout (fond ou piédroit de canal voûté ?), longeant le pied des anciennes façades et relié en amont à la Sionne. Cette structure a été observée sur une longueur de 2,25 m, elle comporte un ressaut de 0,40 m de largeur, dont la surface régulière, formée de grandes pierres aplaties, accuse un léger pendage vers le sud (**Fig. 15**). Au-dessus du ressaut, la face orientale de la maçonnerie est soigneusement parementée jusqu'au niveau de l'arase où elle semble amorcer le départ d'une voûte. Au-dessous du ressaut, la face orientale paraît montée contre terre (ou arrachée ?). Le ressaut est recouvert de limon fin vert oxydé (STR89), correspondant à un dépôt de sédiment en eau calme.

Plus au sud, la maison d'angle n°16 a été modifiée sur deux faces. C'est lors des travaux du début du XIXe siècle probablement qu'on double la façade sud par un contrefort (STR18) respectant à l'ouest une ancienne entrée, et à l'est le nouvel alignement de la rue du Rhône.

Côté oriental de la rue du Rhône à l'angle de la ruelle du Midi :

À la hauteur de la ruelle du Midi, deux anciennes maisons délabrées, sises au n°23 et 25, ont dû être abattues. Les textes nous rapportent que leurs propriétaires ne pouvant pas les reconstruire, le bâtiment n°23 est racheté et sa façade occidentale reculée en 1823, tandis que le bâtiment au sud de la ruelle (n°25) est démoli, permettant la création de la petite place visible aujourd'hui, qui servait naguère à attacher les bêtes de somme les jours de foire¹⁵. Les maçonneries STR44 et 45 dans la rue du Rhône ainsi que les maçonneries STR3, 7, 8, 16, 27, 32, 33, 37 et peut-être 24 dans la ruelle du Midi correspondent, toutes, aux vestiges arasés lors de ces travaux de 1817.

¹⁵ Sion 1788-1988, *La part du feu*, p.105-108. INSA, Sion, p.93.

2.1.3 Les vestiges des façades détruites après 1840

Au sommet de la rue du Rhône (côté ouest), sous le trottoir de la rue de Lausanne, un mur (STR110) d'une largeur de 1 m a été découvert à 0,90 m de profondeur sous la chaussée. Sa face orientale, dégagée sur une longueur de 0,50 m, est construite contre terre, tandis que sa face occidentale est crépie jusqu'à 1,25 m de profondeur où se marque le départ d'un sol en mortier lissé (STR109). Il s'agit de la cave d'un bâtiment formant l'angle supérieur du quartier compris entre les rues du Rhône et de la Porte-Neuve. Cette maison, illustrée sur la gravure de 1640 et sur les plans de 1840 et 1859, a été démolie à la suite de l'ouverture de la rue de Lausanne (1841-1842) car elle empiétait sur le carrefour. Le plan de 1889 correspond à la situation actuelle.

Plus au sud, sur le bord oriental de la rue, à la hauteur du bâtiment n°9 (au nord du restaurant "Trattoria de Valère"), un mur d'orientation nord-sud (STR136) est apparu (largeur indéterminée) à env. 0,40 m sous la chaussée. Dégagée sur une longueur de 1 m, cette maçonnerie englobait les restes d'une porte bouchée qui donnait accès à une cave voûtée (STR135) occupant l'espace entre le mur (STR136) et la Sionne. **(Fig. 16)**. L'étroitesse du sondage qui a permis cette découverte ne permet de préciser les caractéristiques de cette cave qui n'a laissé aucune trace sur les divers plans à disposition. Il n'est pas possible de savoir si cette cave était recouverte par une chape étanche, par un appentis, ou par le rez-de-chaussée d'un bâtiment. La visite de 1768 nous renseigne que, de la maison G46 (n°12 actuel) dépendait une petite place située de l'autre côté de la rue en bordure de la Sionne¹⁶. Y avait-il une cave sous cette place ? Le parcellaire de 1840 désigne à cet endroit une parcelle indépendante (no 75). Directement au nord de cette cave, au sud de la tour d'escalier faisant saillie sur la petite place, une entrée de cave (STR139), dont la moitié nord est aujourd'hui fermée à ras du sol par une trappe en bois **(Fig. 17)**, montre comment il faut s'imaginer de tels aménagements sous la rue.

Sous la façade sud du bâtiment du n°11, sont apparus deux murs (STR166 et STR171) présentant une orientation identique à la façade actuelle. La première maçonnerie (STR171) forme un chaînage d'angle aligné sur la façade du bâtiment n°9 plus au nord ; la deuxième s'appuie contre ce chaînage et correspond à une annexe. Cette dernière semble déjà exister sur la gravure de 1640. Une troisième maçonnerie (STR169) s'appuie contre la face nord de ces deux murs. Ce doublage à l'intérieur du bâtiment pourrait avoir été construit lors du creusement pour l'installation d'une cave. Ces trois murs ont probablement été arasés en 1890 lors de la construction de la maison actuelle¹⁷.

Plus au sud, du côté ouest de la rue, les vestiges repérés devant les bâtiments n°22, 24, 26, 32 (STR43, 46, 47, 48) constituent les restes des façades arasées après 1840. La maison située au n°32 a été transformée en 1928¹⁸. La maison n°22 est restée intacte ; seul le rez-de-chaussée a été percé : deux piliers reliés par une arcade soutiennent aujourd'hui les étages supérieurs **(Fig. 18)**.

Concernant la maison n°21, du côté est de la rue, on apprend que la partie qui empiétait sur la rue a été expropriée en 1899; le mur STR38 doit être un vestige de cette façade.

Dans la ruelle du Midi, les murs repérés à son extrémité orientale près de la Sionne, respectivement au nord (STR2, 12, 14, 15) et au sud (STR6, 5 et 13) correspondent aux limites des parcelles de 1840 **(Fig. 19)**. C'est donc après cette date que ces maçonneries ont été arasées. Les deux jardins au sud (parcelles 120 et 119), ainsi que le jardin au nord sont encore indiqués comme surfaces vertes sur le plan de 1859 et encore comme surfaces

¹⁶ Dubuis et Lugon, *Inventaire*, p. 260, G46, IV.

¹⁷ INSA, Sion, p.93.

¹⁸ INSA, Sion, p.93.

non construites sur le plan de 1889. Le bâtiment érigé sur la parcelle no 120 a donc été construit au plus tôt vers la fin du XIXe siècle. Quant au mur (STR25) qui prolonge la façade nord de ce bâtiment vers l'ouest, il a été démoli durant le XXe siècle, probablement lors de la construction de l'immeuble actuel.

2.2. La Sionne : endiguement et couverture

Les structures en relation avec la Sionne ont été principalement observées entre les rues des Tanneries et du Grand-Pont. Ils comprennent des murs de digue (STR91, 92, 111), la voûte (STR93) couvrant la rivière, ainsi que plusieurs maçonneries (STR95, 96, 99, 100) découvertes sous le niveau de l'extrados de la voûte, qui témoignent d'aménagements mis en place entre la construction de la digue et celle de la voûte.

2.2.1 Historique

La gravure du XVIIe siècle de Mérian et l'analyse topographique des maisons des XVIIe et XVIIIe¹⁹ offrent une vision de la rue du Rhône, où la Sionne était en grande partie recouverte par des maisons, une situation semblable à celle du Grand-Pont jusqu'au XVIIe siècle. Le tronçon supérieur de la rue du Rhône devait donc se résumer à une ruelle longeant la rive droite de la Sionne, de même largeur que le tronçon inférieur de la rue avant son élargissement.

Sur le dessin de 1640, la Sionne apparaît par intermittence entre deux maisons, recouverte vraisemblablement par des planches qui permettaient d'une part l'accès aux bâtiments se situant sur la rive gauche, d'autre par le nettoyage occasionnel du lit de la rivière. De ces bâtisses érigées sur la rive gauche, deux sont clairement identifiables : l'une correspond au n°1 de la rue du Rhône (repérable à sa tourelle d'escalier faisant saillie en façade nord), l'autre au n°7 (repérable à sa tourelle d'escalier faisant saillie en façade ouest). Entre ces maisons et la Sionne, devait exister une ruelle composée de passages voûtés traversant les bâtiments et de petites places (de part et d'autre de la tourelle d'escalier du bâtiment n°7). Il faut s'imaginer une voie de circulation comme celle encore existante aujourd'hui à l'arrière des maisons du Grand-Pont. Parmi les bâtiments qui couvraient la Sionne se trouvaient les boucheries et abattoirs de la ville.

À la suite des décisions prises par les autorités au XVIIe siècle, les maisons couvrant la Sionne dans la rue du Rhône ont peu à peu été démolies, afin d'éviter l'obstruction du torrent. La *Dimensio* de 1768 mentionne encore un seul bâtiment aménagé sur le cours d'eau : les boucheries et abattoirs de la ville au sommet de la rue. Conformément à ce texte, le dessin de 1780-1785 reproduit un bâtiment entier à l'emplacement signalé en 1768 et, à droite de celui-ci, des murs au couronnement « crénelé » longeant la rive droite de la Sionne. Ce « crénelage » indique vraisemblablement d'anciens édifices en cours de démolition. À l'arrière de ces murs, la rivière coule à ciel ouvert depuis le débouché de la ruelle du Casino jusqu'au passage aménagé à travers l'enceinte de la ville. Deux ponts permettaient en outre d'accéder aux parties supérieure et inférieure de la ruelle de la Lombardie.

Au début du XIXe siècle, il n'y a plus aucun bâtiment au-dessus de la Sionne. D'après le plan de 1813, la rivière est couverte dans la partie supérieure de la rue du Rhône et s'écoule à ciel ouvert depuis le bâtiment n°11. Trois ponts ou passerelles supplémentaires sont maintenant attestés dans le tronçon aval jusqu'à l'enceinte de la ville.

¹⁹ Dubuis et Lugon, *Inventaire*.

Le cadastre de 1840 indique, dans le tronçon supérieur de la rue du Rhône, une limite qui longe le bord droit de la Sionne. Elle définit une parcelle publique qui s'étend au-dessus de la rivière jusqu'au pont situé à la hauteur du débouché sud de la ruelle de Lombardie. En 1840, la couverture de la Sionne avait donc atteint quasiment son état actuel. Depuis, une seule nouvelle construction est à signaler au-dessus du cours d'eau : l'annexe arrière de la maison n°13. D'après nos plans de référence, cet édifice a été rajouté entre 1859 et 1889.

En résumé, le tracé de la Sionne, dans le tronçon de la rue du Rhône, a subi de multiples modifications entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Sur la base des documents graphiques et des travaux des historiens Lugon et Dubuis, cinq phases peuvent être distinguées :

1. jusqu'au milieu du XVII^e s. : des bâtiments recouvrent la Sionne (habitations ateliers, boucheries et abattoirs de la ville).
2. fin XVII^e – XVIII^e s. démolition progressive de ces bâtiments pour des raisons de salubrité publique. Vers 1785 ne subsistent que les boucheries ; la suite de la Sionne est à ciel ouvert, bordée des ruines d'anciens édifices.
3. entre 1785 et 1813 : démolition du dernier bâtiment et construction d'une voûte sur la Sionne, depuis la ruelle du Casino jusqu'au bâtiment n°11 de la rue du Rhône.
4. entre 1813 et 1840 : construction de la voûte en face du n°11 de la rue du Rhône.
5. entre 1859 et 1889 : construction de l'annexe du n°13 au-dessus de la rivière.

2.2.2 Constat archéologique

Vestiges antérieurs à la construction de la voûte sur la Sionne :

Dans le tronçon supérieur de la rue du Rhône, sur la rive droite de la Sionne, est apparu un mur massif (STR92) d'une largeur de 0,60 m en élévation possédant un ressaut de 0,20 m du côté ouest (à 1,00 m sous le niveau de la rue) et deux parements soignés (**Fig. 20**). Cette maçonnerie dont l'arasement affleure à 0,30 – 0,40 m sous le niveau de la rue est fondée à plus de 2,50 m de profondeur. Le mur longe le cours actuel de la Sionne, mais ne lui est pas strictement accolé : à la hauteur des bâtiments n°4 et 6, il s'en écarte d'environ 1,50 m. Il est d'ailleurs clairement plus ancien que la maçonnerie (STR91) qui délimite aujourd'hui la rivière et soutient la voûte. Le mur (STR92) pourrait donc correspondre à un ancien endiguement de la Sionne et, en même temps, au soubassement des maisons qui recouvraient la rivière au XVII^e siècle.

Le mur (STR111) repéré au sommet de la rue du Rhône est également antérieur à la voûte de la Sionne, son arasement se situant plus haut que l'extrados (**Fig. 21**). D'après la mise en œuvre (entre autre un ressaut de 0,20 m de largeur, situé à la même profondeur), ce mur (STR111) et le mur décrit ci-dessus (STR92) pourraient appartenir au même aménagement, même si les deux tronçons ne sont pas strictement alignés. La légère déviation vers l'est constaté à l'extrémité sud du mur (STR111) pourrait tout à fait correspondre à une chicane (aménagée pour dévier une meunière ?). Un socle carré (STR114) mesurant 0,70 m de côté (surface à 1,10 m sous le niveau actuel de la rue) a été aménagé en même temps que le mur de digue (STR111). Cette base située en face du débouché de la ruelle de Lombardie pourrait correspondre à la fondation du pont (appui sud-ouest) attesté à cet endroit sur la gravure de 1781.

La digue orientale de la Sionne a pu être identifiée à la hauteur du bâtiment n°7, devant la tour-escalier. Elle est sans doute encore matérialisée par un mur (STR125), d'une largeur de 0,80 m, qui a été dégagé sur une longueur de 12 m (arasement à 1 m sous le niveau de la rue) (**Fig. 22**). La largeur du lit de la rivière entre les deux berges (STR92 et 125) avoisinait donc à cet endroit cinq mètres.

À la hauteur des bâtiments nos 4 et 6, quatre maçonneries (STR95, 96-99, 100) ont été découvertes entre le mur de digue occidental (STR92) et la voûte actuelle de la Sionne, là où l'écartement de ces deux murs est le plus large (**Fig. 23**). Les deux maçonneries STR95 et STR100 sont toutes deux liées avec un mortier très friable, leur orientation n'a pas pu être définie dans le petit sondage. Les maçonneries STR96 et 99 (sans doute deux tronçons d'un même mur) sont plus récentes. Orientées nord-sud et conservées à près de 1 m sous le niveau de la chaussée (largeur inconnue), elles sont postérieures au mur de digue (STR92), mais antérieures à la voûte actuelle de la rivière. Ces maçonneries pourraient être mises en relation avec les bâtiments qui autrefois couvraient la Sionne, vraisemblablement des substructions pour des aménagements internes (évacuation de déchets, prise d'eau pour l'utilisation de l'eau comme force motrice).

À l'extrémité orientale de la ruelle du Midi, un mur (STR9) parallèle à la Sionne a été repéré sur une longueur de 1,20 m, sous l'angle de l'ancien mur de clôture qui entourait la parcelle no 264. Il a une largeur supérieure à 1,15 m et une profondeur de 1,25 m. Sa face orientale est renforcée par une maçonnerie (STR10) de plus de 0,60 m de largeur (**Fig. 24**). Cette dernière, constituée de mortiers différents dans les parties supérieure et inférieure, a été construite en deux temps. Le mur (STR9) et son renforcement (STR10) paraissent être les vestiges d'une digue maintes fois réparée qui précède l'actuelle. Cette ancienne digue pourrait être contemporaine des murs de digue (STR92, 125) repérés plus en amont dans la rue du Rhône.

Tous ces tronçons de berge sont antérieurs à la construction de la voûte datée vers la fin du XVIIIe siècle. Les fouilles n'ont pas révélé d'endiguement plus ancien. Si on admet que, dans le tronçon de la rue du Rhône, l'endiguement de la Sionne est contemporain de la construction du mur d'enceinte qui entoure la partie sud de la vieille ville, les murs décrits ci-dessus pourraient constituer la berge du Bas Moyen Age, qui a été régulièrement entretenue dès la fin du XIVe siècle.

En effet, l'endiguement de la Sionne devait avoir une relation étroite avec l'aménagement du territoire de la ville. Au début, aucune fortification des berges n'était vraisemblablement nécessaire, la première enceinte de la ville entourant le quartier de la Cité (avant le milieu du XIe siècle) et la deuxième longeant la rive gauche de la rivière (dès la seconde moitié du XIe ou le début du XIIe siècle). L'endiguement était cependant devenu indispensable avec l'extension de la ville sur la rive droite de la Sionne, le mur d'enceinte englobant vers la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle la partie nord de la ville (3e enceinte) et dès la fin du XIVe ou début du XVe également la partie sud (4e enceinte)²¹.

Le cours actuel de la Sionne et sa voûte :

La voûte de la Sionne (STR93) a été dégagée dans huit sondages le long de son bord occidental et dans les tranchées de canalisation au pied des façades des bâtiments n°1 à n°7 (**Fig. 20**). La voûte, un arc surbaissé avec une épaisseur minimale de 0,50 m, est constituée de pierres plates posées de chant et liées par un mortier très solide (**Fig. 25**). Aucune observation concernant une éventuelle construction en plusieurs tronçons n'a pu être faite. La voûte s'appuie en partie sur les piédroits du canal qui sont contemporains et liés à la maçonnerie de recouvrement (STR91), mais également sur des maçonneries plus anciennes, comme le piédroit oriental repéré au pied du bâtiment n°1 (STR122). La largeur du lit de la rivière entre les piédroits oscille entre 3,30 et 4 m.

L'intérieur du canal est actuellement crépi au ciment ; ce qui empêche toute analyse (**Fig. 26**). La passerelle qui traversait la rivière à la hauteur du débouché sud de la ruelle de

²⁰ Au XIIe - XIIIe s. selon François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, Sion jusqu'au XIIe siècle. Acquis, questions et perspectives, in: Vallesia 40, Sion 1985, S.1-60. En particulier p.45.

²¹ François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, Sion jusqu'au XIIe siècle. Acquis, questions et perspectives, in: Vallesia 40, Sion 1985, S.1-60. En particulier p.45.

Lombardie se distingue par son tracé horizontal, plus bas que l'intrados de la voûte. Cette ancienne passerelle semble avoir été respectée lors de la construction de la voûte au début du XIXe siècle.

Un muret a été repéré à la hauteur des bâtiments n°1 et 3 (STR94). Postérieur à la voûte de la Sionne, cette maçonnerie d'une largeur de 0,40 m longe le piédroit ouest (observé sur une longueur de 11,00 m). Son arasement se situe à 0,60 m sous le niveau de la rue (**Fig. 27**). Ce mur pourrait correspondre à un renfort du piédroit du canal dans cette zone de faiblesse créée par la déviation de la Sionne.

2.3. Les vestiges de voirie

Dans les sondages et tranchées sont également apparus des restes de caniveaux de différents types (maçonnés et en terre cuite), d'un pont ainsi que des sols pavés. Ces éléments sont étroitement liés à l'aménagement des rues et à l'endiguement de la Sionne.

2.3.1 Les caniveaux et meunières

Du côté est de la rue, au pied des bâtiments n°1 au n°5, un canal maçonné (STR123) est apparu. De section rectangulaire (largeur intérieure 0,38 m), ses murets latéraux sont construits contre terre ; le couvercle et le fond sont composés de dalles de schiste (**Fig. 22**). Ce canal est clairement postérieur à la voûte actuelle de la rivière, étant donné qu'il la recouvre. Il pourrait s'agir d'une meunière qui fournissait l'eau aux moulins et tanneries situés en contrebas, dans le quartier sud-est de la ville. Ce canal fait partie d'un réseau de canalisations, mis en place de manière systématique dans la vieille ville. En effet, des caniveaux de ce genre ont été repérés en plusieurs endroits.

Au sommet de la rue du Rhône, contre le parement occidental du mur digue (STR111), un caniveau provenant du Grand-Pont (STR113) a été observé sur un tronçon de 3 m de longueur (**Fig. 28**). Il a été réutilisé comme gaine protectrice pour une conduite en terre cuite. Au débouché de la ruelle des Princes, un autre caniveau (STR98) a été observé sur une longueur de 0,50 m (**Fig. 29**). Il longe le côté sud de la ruelle pour se greffer au collecteur principal qui devait se vider dans la Sionne. Le crépi étanche orangé observé à l'intérieur pourrait correspondre à une réfection de cet égout. Un autre tronçon est apparu au débouché sud de la ruelle de Lombardie (STR167), où le canal, suivi sur une longueur de 4 m, se déverse dans la Sionne. À la hauteur des bâtiments n°26 et n°32, un canal de même type (STR34) a été suivi sur une longueur de 21 m ; l'intérieur était habillé d'un crépi d'étanchéité (**Fig. 30**). Ce caniveau rectiligne, enfoui aujourd'hui sous la moitié occidentale de la rue, se situe exactement à mi-distance entre les vestiges des façades abattues au XIXe siècle. Cette position semblerait indiquer que ce type de caniveau faisait partie des aménagements de voirie existant auparavant, aménagés dans l'axe des anciennes ruelles.

Dans la ruelle du Midi (partie orientale), un autre canal de 0,60 m de largeur (STR4) a été suivi sur une longueur de 5,50 m. Comme le précédent, il se situe à mi-distance entre les vestiges arasés, dans l'axe de la ruelle avant les modifications du XIXe siècle. La déviation du canal à son extrémité orientale indique que le mur abattu en amont n'était pas rectiligne jusqu'à la Sionne, mais obliquait lui aussi légèrement vers le nord. Cet angle n'a pas été retrouvé lors de la campagne de 2004, mais est représenté sur le plan de 1813.

Le système de canaux à piédroits murés, avec un fond et une couverture en dalles de schiste semble faire partie d'un réseau mis en place par la ville déjà avant le XIXe siècle et complété après la construction de la voûte sur la Sionne. Quant à son entretien annuel, il

était à charge de tous les propriétaires qui en profitaient, en proportion de l'utilité qu'ils en retiraient ; c'est ce que stipule le règlement de police rédigé entre 1841 et 1843²².

2.3.2 Le pont de la ruelle du Midi

A l'extrémité orientale de la ruelle du Midi, un rondin en bois encore conservé sur 1 m de longueur a été mis au jour. Il pourrait faire partie des éléments d'un ancien pont (**Fig. 24**). La poutre dont la section mesure 0,15 m de diamètre est fichée dans l'ancienne digue (STR9 et 10), mais est percée par le mur (STR12) qui entourait la parcelle no 264. La surface du pont se situait plus bas qu'aujourd'hui. L'étude de la stratigraphie a montré clairement que le niveau de la ruelle du Midi descendait en direction de la passerelle.

La ruelle du Midi qui se prolonge au-delà de la rivière est déjà perceptible sur la gravure de Mérian vers 1640 : les maisons ne se touchent pas à cet endroit. Le dessin de 1781, qui montre la rivière le long des Tanneries, n'indique cependant aucune passerelle à cet emplacement. Le pont reliant la ruelle du Midi au quartier des Tanneries est par contre clairement marqué sur le plan de 1813.

2.3.3 Le revêtement de la rue

Les restes d'anciens sols sont apparus en général à environ 0,40 m sous le niveau actuel de la rue. Trois pavages en petites pierres de rivière ont été mis au jour dans la petite place, au sommet de la rue des Tanneries. Le premier (STR170) est constitué de pierres posées dans un remblai sableux ; le diamètre des galets mesure environ 0,15 m (**Fig. 31**). Le deuxième (STR174) est composé de trois lits de pierres de diamètre légèrement plus petit et posées dans un remblai de graviers très compact. Une troisième portion de pavage (STR133) a été repérée sous l'angle nord-ouest du bâtiment du n°11. Ce pavement qui recouvre la voûte de la Sionne fait partie des aménagements de la rue du Rhône encore existant au tout début du XXe siècle (**Fig. 32**), avant que le revêtement ne soit remplacé d'abord par des pavés rectangulaires gris (**Fig. 11**), ensuite par des pavés carrés rougeâtres.

²² Patrice Tschopp, La vie quotidienne à Sion au milieu du XIXe siècle – Le témoignage d'un projet de règlement de police, Sion 2001, p. 113.

III DOCUMENTATION GRAPHIQUE

FIG. 1 A 32



Fig. 1 Plan de situation des interventions à la rue du Rhône en 2004 et 2005 (en brun clair). En brun foncé, interventions effectuées en 2003 et 2004 sur les places du Midi et des Tanneries.

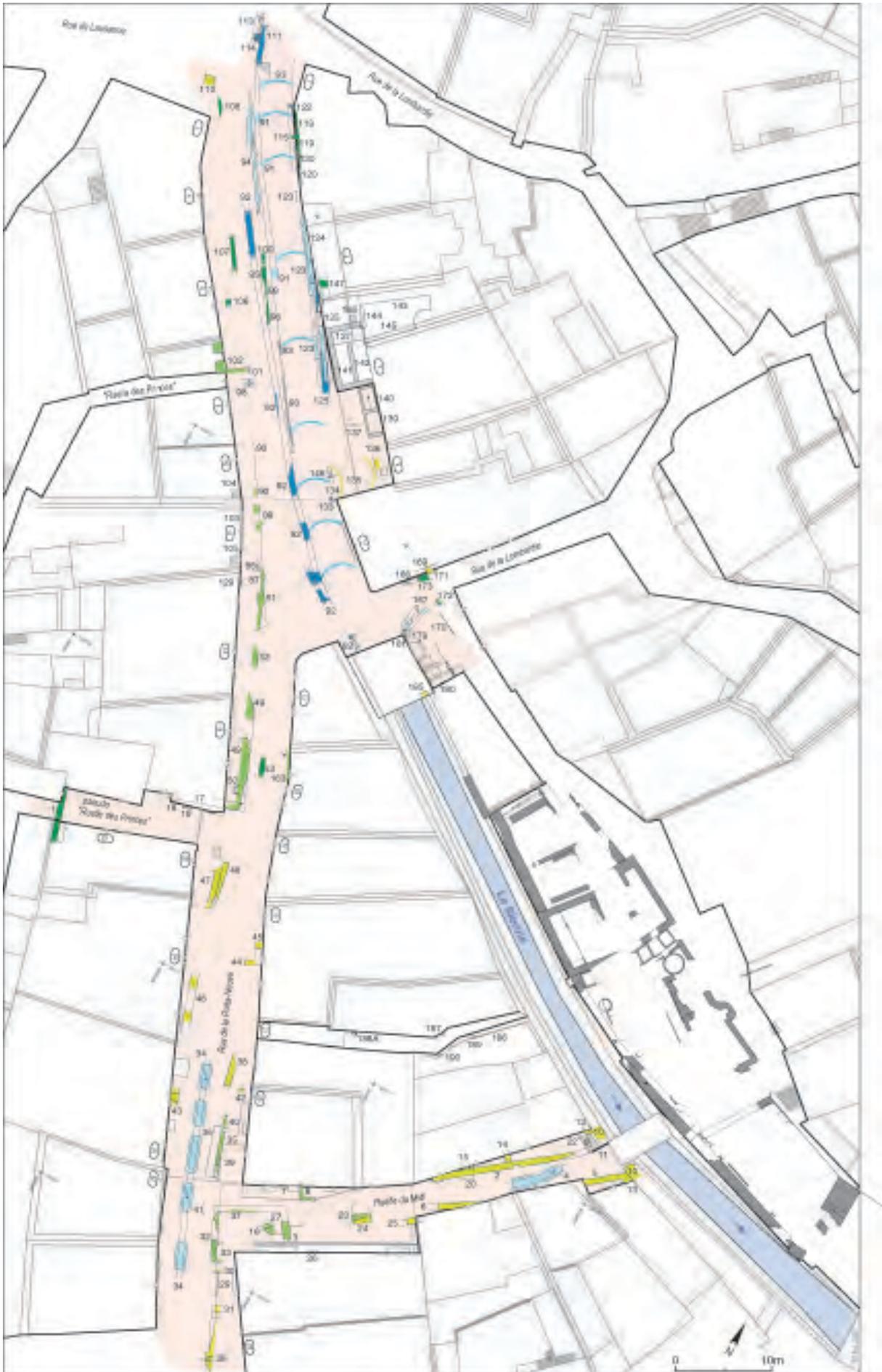


Fig. 2 Rue du Rhône : plan général des vestiges. En vert foncé, moyen et clair les façades démolies avant 1813, après 1817 et après 1840. En bleu foncé les anciennes berges de la Sionne. En bleu clair le canal actuel de la Sionne avec sa voûte et les petites canalisations. En gris foncé les vestiges des maisons de la rue des Tanneries.



Fig. 3 Extrait de la gravure de Hans Ludolff publiée par Mérian en 1640.



Fig. 4 Extrait du lavis de 1781-1785 attribué à Gabriel de Torrenté.



Fig. 5 Extrait du plan de la ville de 1813.



Fig. 7 Extrait du plan de la ville de 1859.



Fig. 8 Extrait du plan de la ville de 1889.



Fig. 9 Tronçon supérieur de la rue du Rhône, rive droite. Fondation rectiligne (STR107) appartenant sans doute au bâti disparu avant 1813.



Fig. 10 « Pseudo ruelle des Princes ». Le mur (STR1) sous l'arcade pourrait correspondre à la façade occidentale de l'atelier mentionné en 1768.



Fig. 11 Tronçon supérieur de la rue du Rhône, vers 1917 (publié dans Calpini 1975, p.60).



Fig. 12 Sommet de la rue du Rhône, coté est. La façade occidentale du bâtiment n°1 repose sur plusieurs maçonneries plus anciennes (STR118, 119, 120, 122, 130).



Fig. 13 Débouché sud de la ruelle de Lombardie. Fondation indiquant que la ruelle de Lombardie était anciennement plus étroite.



Fig. 14 Ruelle du Midi. Fondation d'une largeur de 1,90 m sous l'emprise de la ruelle (STR23).



Fig. 15 Sommet de la rue du Rhône, côté ouest. Fondation d'une ancienne digue de la Sionne (STR51-STR87).



Fig. 16 Sommet de la rue du Rhône, côté est. Extradors de la voûte d'une cave apparue au nord du bâtiment n°11.



Fig. 17 Sommet de la rue du Rhône, côté est. Trappe recouverte d'un plancher fermant l'accès d'une cave devant le bâtiment n°7.



Fig. 18 Milieu de la rue du Rhône, bâtiment n°22. Le rez-de-chaussée a été percé : deux piliers reliés par une arcade soutiennent aujourd'hui les étages supérieurs.



Fig. 19 Ruelle du Midi en cours de dégagement, vue du mur (STR2) vers l'ouest.



Fig. 20 Rue du Rhône, vue vers le nord. A : maçonnerie (STR92) correspondant à un ancien endiguement de la Sionne et au soubassement des maisons recouvrant la rivière au XVIIe siècle. B et C : digue et voûte actuelle de la Sionne.



Fig. 21 Rue du Rhône, vue vers le sud. Au premier plan, parement occidental du mur de digue (STR111).

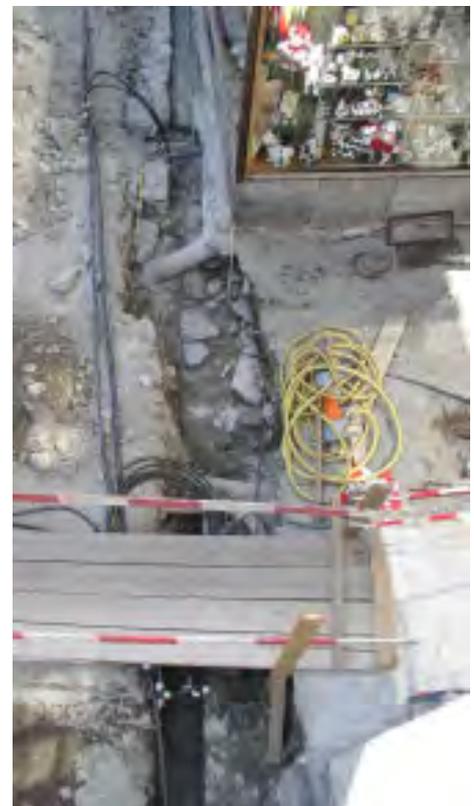


Fig. 22 Rue du Rhône à la hauteur du bâtiment n°7, vue vers le nord. En bas de la foto, la digue orientale de la Sionne (STR125) ; en haut, le caniveau maçonné (STR123) aménagé sur la voûte de la Sionne.



Fig. 23 Rue du Rhône à la hauteur du bâtiment n°4, vue vers le nord. Vestiges des quatre maçonneries matérialisant sans doute les restes des bâtiments recouvrant la Sionne (STR95, 96-99, 100).



Fig. 24 Ruelle du Midi, extrémité orientale. Détail du mur de berge (STR9) et de son renforcement (STR10, à gauche) Le rondin (STR11) horizontal qui semble être encastré dans le mur de la digue (STR9) fait partie d'une ancienne passerelle. Vue vers le sud.



Fig. 25 Rue du Rhône, vue vers le nord. Détail de l'extrados de la voûte recouvrant la Sionne.



Fig. 26 Canal actuel de la Sionne sous la rue du Rhône, vue vers le nord.



Fig. 27 Sommet de la rue du Rhône à la hauteur du bâtiment n°1 et n°3 , vue vers le nord. Vestiges de la maçonnerie (STR94) qui semble renforcer le piédroit du canal de la Sionne.



Fig. 28 Sommet de la rue du Rhône. Caniveau maçonné (STR113) réutilisé comme gaine pour une conduite en terre cuite.



Fig. 29 Rue du Rhône. Caniveau maçonné au niveau de la ruelle des Princes (STR98).



Fig. 30 Fond de la rue du Rhône. Caniveau maçonné habillé d'un crépi d'étanchéité (STR34).



Fig. 31 Rue de la Lombardie. Restes d'ancien pavage formé de galets de rivière, apparu à environ 0,40 m sous le niveau actuel de la rue (STR170).



Fig. 32 Le pavage en boulet de rivière au sommet de la rue du Rhône, vers 1902. Publié dans P.Tschopp, la vie quotidienne à Sion, 2001, p101.